

## CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2988 - JEUDI 10 AOÛT 2017

GENDARMERIE  
NATIONALE

Le service des recherches judiciaires revisite son métier

Au terme d'une session de formation d'un mois au profit d'une vingtaine d'anciens et jeunes gendarmes, le service central des recherches judiciaires de cette composante de la force publique a ouvert un dialogue utile autour des différentes facettes des enquêtes policières. « Il faudrait que le personnel à notre disposition puisse connaître les axes professionnels du métier. Nous avons reçu des jeunes gendarmes et des anciens qui n'ont jamais touché du doigt la réalité de la police judiciaire. L'effet recherché est de montrer à tout le monde qu'avec peu l'on peut toujours faire quelque chose », a expliqué le chef de ce service, Victor Gandziami.

Page 5

## ÉCHANGES COMMERCIAUX

Le forum de Lomé sur l'Agoa plaide pour l'essor du commerce en Afrique

Le Premier ministre togolais, Selom Komi Kllassou, a appelé mardi à Lomé les pays africains, réunis à l'occasion du 16<sup>e</sup> Forum de la coopération commerciale et économique entre l'Afrique et les Etats Unis d'Amérique, à « faire effectivement du commerce un levier incontournable pour accroître sensiblement les richesses de leurs nations ».

Ces assises sur la loi américaine de la croissance et les opportunités économiques en Afrique réunissent du 8 au 10 août dans la capitale togolaise environ 1000 participants venus de 38 pays d'Afrique et des Etats-Unis. Des acteurs issus du secteur privé, de la société civile et des structures publiques discutent sur les stratégies pour optimiser la mise en œuvre de l'Agoa au profit des pays africains.

Page 7

## ÉDITORIAL

## Regard

Page 2

## TRANSPORT URBAIN

Les « mal-à-l'aise »  
de nouveau en grève

Quelques agents dans la cour de l'entreprise (Adiac)

La joie a été de courte durée pour les nombreux Brazzavillois qui empruntent quotidiennement les bus de la STPU. Après le mouvement du mois de juin dernier qui avait été jugé illégal du fait du non-respect supposé de la procédure, les travailleurs de la Société des transports publics urbains (STPU) sont de nouveau en grève. « On a rédigé un cahier de charges qu'on avait déposé sur la table de la direction générale en date du 11 juillet. Malheureusement, jusqu'à ce jour, nous sommes restés sans aucune réponse de la direction générale. Le 1<sup>er</sup> août, on a donc établi un avis de grève. Au nombre de revendications exprimées dans ce cahier, nous avons le problème des salaires impayés (4 mois) ; nous travaillons sans contrat, sans sécurité sociale... », a expliqué un des travailleurs grévistes.

Page 3

## CHAMPIONNAT NATIONAL DE HANDBALL

Caiman-Inter club et Cara - Abo sport composent le menu final



Le duel Abo-sport-Cara (Adiac)

Les demi-finales du championnat national de handball disputées hier au gymnase Henri Elende de Brazzaville ont permis à Caiman et Inter club d'emporter leurs tickets respectifs pour disputer ce jeudi le duel final de la version masculine de la compétition.

Chez les dames, Cara, vainqueur au détriment d'Asel, va affronter Abo sport qui a battu la DGSP. Les quatre équipes finalistes représenteront le handball congolais aux prochaines compétitions africaines des clubs.

Page 16

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Près de 10 000 nouveaux étudiants bénéficient de la bourse en 2017



Le ministre Bruno Jean Richard présidant la cérémonie (Adiac)

La première session de la sous-commission des bourses d'enseignement supérieur qui s'est réunie du 31 juillet au 8 août a validé 9 852 dossiers de demande de bourse sur près

de 12 000 dossiers examinés. Parmi les bénéficiaires 6360 étudiants relèvent de l'Université Marien-Ngouabi et 2 792 sont inscrits dans des universités étrangères.

Page 16



## ÉDITORIAL

## Regard

S'il est vrai, comme viennent de le préciser les experts des Nations unies dans un rapport qui fait grand bruit sur les rives de l'East River, à New York (1), qu'en l'an 2100 quarante pour cent de l'humanité sera africaine, le regard que porte sur notre continent la plupart des observateurs de la scène mondiale, en Occident tout particulièrement, va changer de façon radicale. Toujours imprégnés, même s'ils s'en défendent, d'une vision coloniale de l'Afrique et des Africains les journalistes, mais aussi nombre de diplomates ne voient, ne relèvent, ne relaient en effet, heure après heure, jour après jour, que les événements négatifs affectant cette partie du monde sans voir, ni comprendre qu'ils assistent à l'un des mouvements les plus puissants que l'espèce humaine ait jamais connu dans sa longue Histoire. Mais cela ne pourra plus durer.

Soit dit en passant et pour compléter ce qui précède un quart de l'humanité sera africain dès 2050, autrement dit dès demain. Une réalité quasiment immédiate qui obligera les Etats et les institutions de la communauté internationale à se préoccuper plus et mieux qu'ils ne le font d'un monde en pleine émergence qui, certes, connaît de nombreuses crises mais qui deviendra à brève échéance le plus grand marché de la planète. Un monde où se joue aussi, mieux vaut ne pas l'oublier, la bataille clé pour la préservation de la nature dont dépend au final le destin de la Terre sur laquelle nous vivons.

Le temps est venu, indiscutablement, de donner à l'Afrique la place qui lui revient de droit dans la gouvernance mondiale, mais que personne jusqu'à présent ne lui a reconnue. Alors seulement les vraies réalités du temps présent comme des temps à venir seront prises en compte. Alors et alors seulement le regard misérabiliste que portent sur elle la plupart des observateurs, spécialement dans les pays riches, changera.

Disons-le ici une fois de plus : la balle est dans le camp des dirigeants africains. S'ils la jouent vite et bien ils gagneront sans aucun doute la partie, avec tous les avantages immédiats et lointains que cela comporte.

(1) Département des affaires économiques et sociales (DESA), Organisation des Nations unies: «Perspectives de la population mondiale, la révision de 2017». Rapport rendu public à New York le 21 juin 2017.

Les Dépêches de Brazzaville

## FOIRE ÉGYPTIENNE

## Exposition à Brazzaville de divers mobiliers d'art du Moyen-Orient



Jean-Marie Ibatia coupant le ruban symbolique / Adiac

L'ouverture de la 6e édition de la foire égyptienne a été officialisée le mercredi 9 août à la mairie de Poto-poto, 3e arrondissement de Brazzaville. De nombreux invités ont découvert divers mobiliers et articles de la civilisation égyptienne et du Moyen-Orient.

Le public brazzavillois est habitué à accueillir chaque année l'exposition des articles et divers mobiliers de la culture égyptienne. Cette foire est une occasion pour les chaînes commerciales, les grossistes et les détaillants, les maisons de vente, les individualités, y compris les architectes d'intérieur, de découvrir de nouvelles gammes.

Cette édition qui connaît la participation d'une dizaine d'exposants égyptiens et congolais s'ouvre du 9 août au 30 septembre 2017. Sur

les différents stands on trouve des produits pharmaceutiques égyptiens, de maroquinerie, bijouterie, parfumerie, cuisine ; des luminaires et des vêtements.

Le ministère du Commerce extérieur et de la consommation participe à cette manifestation en tant que partenaire pour contribuer à la valorisation ces produits artisanaux issus de la civilisation égyptienne. Car, précise le directeur général des foires et expositions nationales, Charles Malonga, cette foire contribue également à

dynamiser la coopération économique et culturelle entre Brazzaville et Le Caire.

Il permet aussi de valoriser des domaines comme le tourisme, la culture et l'art du pays de pharaon. Le Congo et le Gabon sont les deux pays d'Afrique centrale qui accueillent cette foire commerciale égyptienne et des articles du Moyen-Orient. La cérémonie de lancement officiel de cette foire animée par la société Maison moderne de l'Égypte s'est déroulée mercredi 09 août, en présence de quelques autorités dont l'administrateur maire de Poto-poto, Jacques Elion, et le conseiller aux manifestations commerciales, Jean-Marie Ibatia.

Fiacre Kombo

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia  
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya  
ÉDITION DU SAMEDI : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaine Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Sports : Martin Enyimo  
Relations publiques : Adrienne Londole  
Service commercial : Stella Bope  
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama  
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngonu

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Assistante : Sylvia Addhas

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél. : (+242) 05 532.01.09  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault



## VIE DES PARTIS

# L'UMP tiendra son congrès en novembre prochain

Le président fondateur de l'Union pour un mouvement populaire (UMP), Digne Elvis Tsalissan Okombi, a annoncé le 9 août à Brazzaville, que son parti organisera son congrès du 16 au 19 novembre prochain, à Dolisie, dans le département du Niari.

Ce congrès dit « rénovateur » réunira les cadres et militants de l'UMP de tous les départements du Congo. Au cours de ces assises, les cadres du parti examineront la situation interne, procéderont à la restructuration des organes du parti et poseront les bases d'une nouvelle coalition des partis du centre plus forte, ca-

pable de contribuer efficacement à la bonne marche du pays. « *Au sortir de ce congrès qui se tiendra à Dolisie, l'UMP, qui se veut une force de rassemblement, se propose de jouer un rôle déterminant autour du président de la République, chef de l'Etat* », a précisé le président de l'UPM.

Cette formation politique du centre entend élargir en mieux ses assises populaires ; occuper l'espace politique et faire émerger une nouvelle dynamique sociale, en vue de répondre aux attentes de tous ceux

qui veulent voir la politique être faite autrement.

Parlant des législatives et locales 2017, Digne Elvis Tsalissan Okombi s'est réjoui de la percée et des résultats obtenus par les partis du centre.

« *Pour la première fois dans l'histoire politique du Congo, le Centre fait son entrée au Parlement. Cela montre que l'élection de 2017 ne ressemble à aucune élection précédente. Le cycle politique qui s'achève est celui où prévalaient l'intransigeance, l'extrémisme et le radicalisme. Celui*



Elvis Tsalissan Okombi (DR- a renchéri Digne Elvis Tsalissan Okombi. *qui s'ouvre aujourd'hui, épouse le vœu du président de la République* »,

Firmin Oyé

## PROGRAMME GENERAL DES FESTIVITES DU 57<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DE L'INDEPENDANCE DE LA REPUBLIQUE DU CONGO.-

### JOURNEE DU DIMANCHE 13 AOUT 2017.

**15 H 30 :** Finale de la Coupe du Congo de football, sous le très haut patronage de Son Excellence Monsieur le Président de la République.

**Lieu:** Complexe sportif « la Concorde » de Kintélé.

**20 H 00 :** Election « Miss Indépendance », en présence de Madame l'Epouse du Chef de l'Etat.

**Lieu:** Palais de Congrès de Brazzaville (salle des Banquets).

### JOURNEE DU LUNDI 14 AOUT 2017.

**10 H 00 :** Cérémonie du lancement de la 14<sup>ème</sup> édition du Semi-Marathon International de Brazzaville, sous le très haut patronage de Son Excellence Monsieur le Président de la République.

**Lieu :** Boulevard Général Alfred Raoul.

**15H30-17H00 :** Cérémonie d'accueil de Leurs Excellences Messieurs les Chefs d'Etat.

**Lieu :** Aéroport International Maya-maya.

**20H00 :** Message radio-télévisé, de Son Excellence Monsieur le Président de la République, dédié aux festivités du 57<sup>ème</sup> anniversaire de l'indépendance de la République du Congo.

### JOURNEE DU MARDI 15 AOUT 2017.

**10 H 00 :** Défilé civil et militaire.

**Lieu :** Boulevard Général Alfred Raoul.

**19 H 00 :** Feux d'artifice.

**20 H 00 :** Banquet officiel offert par Son Excellence Monsieur le Président de la République et Madame (Sur carte d'invitation).

**Lieu :** Esplanade du Palais du Peuple (Sous-chapiteaux).

### JOURNEE DU MERCREDI 16 AOUT 2017.

- Retour des délégations étrangères.
- Fin du programme général des festivités.-

## TRANSPORTS PUBLICS

# Les travailleurs de la STPU de nouveau en grève



Quelques agents dans la cour de l'entreprise (Adiac)

Suite à la non satisfaction de leurs doléances exprimées dans le cahier de charges déposé sur la table de la direction générale de l'entreprise en date du 11 juillet 2017, les travailleurs de la Société des transports publics urbains (STPU) sont de nouveau entrés en grève le 09 août à 3h00 du matin.

« *En date du 26 juin, nous étions en grève et c'était une grève illégale parce qu'on n'avait pas suivi la procédure normale. Après concertation, nous nous étions dit qu'il fallait reprendre le travail. Aussitôt, on a rédigé un cahier de charge qu'on avait déposé sur la table de la direction générale en date du 11 juillet. Malheureusement, jusqu'à ce jour, nous sommes restés sans aucune réponse de la direction générale. Le 1er août, on a donc établi un avis de grève. Au nombre de revendications exprimées dans ce cahier, nous avons le problème des salaires impayés 4 mois ; Avril, Mai, Juin, et Juillet. Nous travaillons sans contrat, sans sécurité sociale* », a déclaré un des travailleurs de l'entreprise.

Jean Jacques Koumba

**AMBASSADE DES ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE**

Brazzaville, République du Congo

**VENTE PUBLIQUE**

L'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique porte à la connaissance du public qu'elle organise une vente aux enchères spéciale le samedi 26 Aout 2017 dans l'enceinte de son entrepôt sis, rue Léon Jacob face Société AFRIC à MPILA. La vente commencera à 9h00.

Les biens suivants seront mis en vente:

- Des meubles de maison et de bureau
- Des appareils électroménagers
- Des ordinateurs et imprimantes
- Des aspirateurs
- Des matériaux de construction
- Des groupe électrogènes
- Des véhicules

Toutes les personnes intéressées sont priées de se rendre au lieu indiqué ci-dessus, le Jeudi 24/08/2017 et Vendredi 25/08/2017 de 9H00 à 18H00 pour visiter les articles et prendre connaissance des conditions de vente.

N.B. Tous les participants devront passer par le contrôle de sécurité pour avoir accès au lieu de la vente. Mode de paiement: EN ESPECES (Fcfa Uniquement) SUR PLACE!!!

**VENTE PUBLIQUE**

The U.S. Embassy Brazzaville will hold an auction sale on August 26th, 2017 at 09:00. New and used items will be sold. All interested persons are encouraged to preview the items on August 24th and 25th from 09:00 to 18:00.

Items for sale: residential and office furniture, appliances, vacuum cleaners, computers, printers, building materials, generators and a Ford Explorer. Location: Embassy Warehouse: Léon Jacob Street, opposite Company AFRIC in Mpila. Photo ID's will be required to enter the facility.

\*\* All sales are final and CFA payment is due at the time of winning

**VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO**

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

**SCULPTURES** **PENTURES**

**CÉRAMIQUES** **MUSIQUE**

**Musée du Bassin du Congo**  
**Galerie Congo**

**L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS**

de la **Tradition** à la **Modernité**

situé 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso  
Immeuble les manguiers - Mpila  
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**



## GENDARMERIE NATIONALE

## Des éléments du service central des recherches judiciaires bénéficient d'une formation continue

La fin de cette formation de plus d'un mois a été ponctuée par la présentation le 9 août au commandement de la gendarmerie nationale d'un exercice de police judiciaire sur la gestion de la scène de crime et autres actes d'enquête judiciaire

Parmi les bénéficiaires de cette formation, il y a cinq jeunes gendarmes issus de la 12e promotion qui venaient d'intégrer récemment les rangs de cette composante de la force publique. Ils ont, en effet, suivi les cours d'instruction continue dont l'objectif est d'harmoniser les connaissances professionnelles, pour quelques anciens, et d'entrer en matière pour d'autres ainsi que les jeunes. Selon le chef de Service central des recherches judiciaires (SCRJ) de la gendarmerie nationale, le lieutenant-colonel Victor Gandziami, la tenue de cette formation est la réponse aux directives prescrites par le commandant de la gendarmerie nationale, le général Paul Victor Moigny, à l'occasion de la Conférence d'orientation annuelle des grands subordonnés le 3 juin dernier. En effet, les instituteurs et moniteurs internes ont dispensé tour à tour les cours basés essentiellement sur la rédaction des actes d'enquête. Il s'agit, entre autres, des procès-verbaux d'audition, de perquisition et saisie, de transport sur les lieux, constatations et mesures prises. Il y a aussi les différents mandats

et exécutions de mandat ; photographie ; croquis de l'état des lieux ; moulage ; transfèrement ; interpellation.

« Il s'agit de la formation du personnel, il faudrait que le personnel qui est à notre disposition puisse connaître les axes professionnels du métier. Nous avons reçu des jeunes gendarmes, il y a aussi des anciens qui n'avaient jamais touché du doigt la réalité de la police judiciaire. L'effet recherché est de montrer à tout le monde qu'avec peu on peut faire quelque chose », a indiqué le chef de ce service.

## Un exercice bien maîtrisé

Les participants à cette cérémonie ont sans nul doute été épatés par la présentation du scénario. Il s'agissait en effet du chef de SCRJ qui a reçu un appel téléphonique d'un chef de quartier qui lui fait part de la découverte d'un corps sans vie d'une femme, violée et assassinée par des individus non identifiés, armés de machettes dans la cour de son domicile. Après avoir rendu compte au commandant de la gendarmerie nationale et informé le procureur de la République près le



Le lieutenant-colonel Victor Gandziami présentant la scène au général Paul Victor Moigny et autres autorités judiciaires (DR)

Tribunal de grande instance de Brazzaville, une équipe d'enquêteurs du SCRJ s'est transportée sur les lieux pour procéder aux constatations en vue d'identifier les présumés auteurs de cet acte criminel au cours duquel ils ont emporté la somme de 5 millions FCFA.

« Arrivés sur la scène de crime, les enquêteurs découvrent un corps sans vie, un téléphone portable de marque Samsung appartenant vraisemblablement aux présumés auteurs, une machette, un préservatif utilisé,

une poudre de couleur blanche, une bouteille de vin alcoolisé, des traces de pas et des tâches de sang sur le mur au lieu de l'escalade », a-t-on expliqué.

Sur autorisation du procureur de la République, la réquisition adressée immédiatement à la société de téléphonie mobile par rapport à la SIM se trouvant dans le téléphone retrouvé a permis d'obtenir le relevé des appels téléphoniques de l'un des suspects qui a suscité son abonnement sous une identité et une adresse fausses. Ainsi, l'exploitation du

relevé des appels téléphoniques a permis de joindre l'un des numéros et le correspondant dévoile l'identité du propriétaire.

« C'est un travail bien accompli, je puis dire que le schéma présenté, c'est cela le schéma d'une enquête correctement réalisée. Je demande à tous les apprenants de le prendre pour réussir la plupart de leurs enquêtes », s'est félicité l'avocat général près la Cour suprême, André Charles Loemba, représentant le procureur général de la République.

**Parfait Wilfried Douniama**

## CAMEROUN

## La gouvernance forestière en Afrique centrale au cœur d'une conférence

La capitale camerounaise, Yaoundé, abritera le 6 septembre prochain, une conférence sur la gouvernance forestière en Afrique centrale.

Ce rendez-vous sera placé sous la thématique : « La gouvernance globale des forêts d'Afrique centrale. Acteurs multiples et logiques concurrentes : comprendre le jeu trouble COMIFAC-CEFDHAC-Partenaires ».

La conférence de Yaoundé sera organisée par le Réseau des chercheurs en gouvernance forestière et environnementale d'Afrique centrale. Ce réseau est une plateforme regroupant des chercheurs et autres experts qui œuvrent en faveur des forêts du Bassin du Congo.

Les pays d'Afrique centrale ont en partage les écosystèmes forestiers du Bas-

sin du Congo, deuxième poumon vert planétaire après l'Amazonie en Amérique latine. Plusieurs pays de cette région ont mis en place les politiques de conservation et de gestion durable des forêts à travers la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC) et d'autres organisations régionales.

Selon l'agence ecofin, cette conférence vise à faire connaître le point de vue

des scientifiques aux acteurs de la gouvernance forestière. « L'intérêt de la conférence est donc de présenter le résumé de plusieurs résultats de recherche et de susciter un débat ouvert », indique cette agence, citant un communiqué du Réseau des chercheurs en gouvernance forestière et environnementale d'Afrique centrale.

**Christian Brice Elion**



### BACHELIERS : OUVERTURE DES INSCRIPTIONS AU CYCLE ANGLAIS DU BACHELOR OF BUSINESS ADMINISTRATION (BBA) DE L'IFAM / PARIS

Vous venez d'avoir le BAC et vous cherchez une école répondant aux normes internationales pouvant vous permettre d'avoir un diplôme européen, rendez-vous à l'Ecole Supérieure de Commerce et d'Industrie du Congo (ESCIC), une école de la Chambre de commerce de Pointe-Noire et de Paris.

A l'ESCIC, tous nos diplômés sont délivrés par nos partenaires européens.

Site : Immeuble PBG au Centre-Ville, à 100 m de la Radio Pointe - Noire.

Tel : 06 6388587 ; 04 43 14827 - escicinfo2013@gmail.com ; www.escic-cg.com





Promosms

## FORFAITS SMS ILLIMITÉS

Discute avec tes proches  
sans limite, grâce aux forfaits  
SMS illimités.

Compose \*121\*3#



AG Promosms



## ACTUALITÉ DE LA CENTRAFRIQUE

## Au moins 45 morts et 7 000 nouveaux réfugiés

Depuis juillet, au moins 45 personnes ont été tuées dans des violences entre groupes armés en Centrafrique et près de 7.000 se sont réfugiés au Cameroun.

Un décompte de l'agence humanitaire des Nations unies (Ocha) fait état de « 24 décès » à Batangafo (nord-ouest) et « une dizaine » dans un village à sept kilomètres d'Alindao (sud) après des affrontements entre groupes armés survenus fin juillet et début août. De sources concordantes, d'autres combats à Ngaoundaye, à la frontière avec le Cameroun et le Tchad, ont par ailleurs fait au moins une dizaine de morts et forcé près de 7.000 personnes à fuir.

« Nous avons recensé 6.885 personnes (venues de Centrafrique) à Mbaiboum (au Cameroun) arrivées depuis la semaine du 10 juillet. Parmi elles, beaucoup sont en mauvaise santé et beaucoup d'enfants malnutris », a déclaré Alexandre Sarr, chef de mission du Haut-commissariat aux réfugiés de l'ONU (UNHCR) à Mei-

ganga, au Cameroun.

Les exactions sont commises au jour le jour. Pendant que l'ONU

**« Nous avons recensé 6.885 personnes (venues de Centrafrique) à Mbaiboum (au Cameroun) arrivées depuis la semaine du 10 juillet. Parmi elles, beaucoup sont en mauvaise santé et beaucoup d'enfants malnutris »**

souligne des signes avant-coureurs de génocide, des accrochages entre groupes armés ne cessent de compromettre les efforts, non seulement de la communauté internationale, mais également des autorités du pays, dans le processus de paix. « Il y

a eu des accrochages entre mes hommes et les anti-balaka. Ils sont venus (nous) attaquer. De mon côté le bilan, c'est deux morts et trois blessés. Mais de l'autre côté, il y a eu 11 morts, et d'autres qui ont été évacués par leurs hommes sur le terrain », a affirmé le « général » Mahamat Bahar, chef local de la faction ex-Séléka MPC.

« Au moins 10 personnes ont été tuées » dans les combats à Ngaoundaye, confirme Bernard Dilla, député de la région de l'Ouham-Pendé (nord-ouest), tout comme plusieurs habitants joints au téléphone. La Minusca qui dispose d'une patrouille à Ngaoundaye entend « accompagner la situation », sans donner plus de précisions ni de bilan.

Plus de 450.000 personnes sur les 4,5 millions de Centrafricains ont déjà fui vers l'étranger, au Tchad, au Cameroun, en République démocratique du Congo (RDC) et au Congo.

J.M.L.

## Des convois humanitaires pillés à Batangafo

Trois véhicules dans un convoi de huit camions contenant des vivres ont été pillés par des hommes armés à Batangafo vers le nord du pays. L'information est rendue publique par la coordination des affaires humanitaires dans l'aperçu humanitaire du 7

**« Le bilan fait état de 221 abris incendiés sur les sites, 24 décès dont 14 civils ; 17 blessés dont 3 civils et plusieurs maisons pillées »**

août dernier.

Des organisations humanitaires continuent à être la cible des groupes armés en Centrafrique. Le 5 août, un convoi de huit camions a été intercepté par des hommes armés au quartier Lakouanga à Batangafo et trois ont été pillés. Selon l'évaluation faite par des

humanitaires, ce pillage représente 2.554 tonnes de vivres emportés (1. 235 tonnes de céréales et 1. 219 litres d'huile).

La situation sécuritaire est relativement calme à Batangafo après les affrontements entre les groupes armés du 29 juillet au 2 août. « Le bilan fait état de 221 abris incendiés sur les sites, 24 décès dont 14 civils ; 17 blessés dont 3 civils et plusieurs maisons pillées », rapporte OCHA dans l'aperçu humanitaire de la semaine.

Pour la coordination, les activités dans le domaine de la santé, eau-hygiène-assainissement, protection et CCCM continuent, mais restent toujours réduites à cause des mouvements limités des acteurs humanitaires par crainte des actes de violences. Dans le cadre de la mise à jour du plan de réponse humanitaire de la zone, les acteurs estiment à environ 24. 000 le nombre de déplacés répartis dans les différents lieux de refuge.

J.M.L. et RJDH

## Trois humanitaires tués à Gambo

De violents combats à Gambo (sud) ont fait au moins trois morts parmi les membres de la Croix-Rouge centrafricaine.

« Le président local, le trésorier et plusieurs volontaires ont été tués. Je ne peux pas vous dire exactement le nombre. Beaucoup de gens de la Croix-Rouge ont été tués. Ça s'est passé au centre de santé, mes gens ont été tués là-bas », a déclaré le président de la Croix-Rouge centra-



fricaine, Antoine Mbaogo.

De sources concordantes, les combats auraient eu lieu il y a quelques jours, dans la ville située à environ 75 km de Bangassou (470 km à l'est de Bangui). Ces combats auraient opposé, selon les mêmes sources, des milices dites d'auto-défense à des membres du groupe armé Unité du peuple centrafricain (UPC), faction de l'ex-rébellion Séléka.

Josiane Mambou Loukoula et RJDH

## AGOAFORUM DE LOMÉ

## Les Africains invités à développer le commerce pour accroître les richesses

Le Premier ministre togolais, Selom Komi Klassou, a appelé mardi à Lomé les pays africains à « faire effectivement du commerce un levier incontournable pour accroître sensiblement les richesses de nos nations ».

Le Premier ministre togolais a fait ces remarques dans son allocution à l'ouverture du 16e Forum sur la loi américaine de la croissance et les opportunités économiques en Afrique (AGOAF) mardi à Lomé. La rencontre doit réunir 1.000 participants venus de 38 pays d'Afrique et des Etats-Unis. « Les assises de Lomé doivent servir de catalyseurs pour réaliser nos rêves communs et faire effectivement du commerce un levier incontournable pour accroître sensiblement les richesses de nos nations et améliorer les conditions de vie de nos peuples », a déclaré M. Klassou.

A Lomé, les sessions des secteurs privés et de la société civile discutent à huis clos de la stratégie d'utilisation de l'AGOAF par les pays et du renforcement des liens d'infrastructures et de transports pour rendre les produits AGOAF compétitifs.

Selon M. Klassou, ces sessions constituent des cadres de « discussions par excellence » pour lever les goulots d'étranglement observés dans la mise en œuvre de cet accord de partenariat entre les Etats-Unis et les pays éligibles de l'Afrique subsaharienne. Aussi a-t-il estimé que le 16e Forum AGOAF de la coopération commerciale et économique de Lomé est une « opportunité pour l'Afrique subsaharienne de passer en revue les difficultés et relever les défis d'une croissance accélérée, durable et inclusive ». Bernadette Legzim-Balouki, ministre togolaise du Commerce et de la promotion du secteur privé, est revenue sur la pertinence de la rencontre de Lomé pour les acteurs des secteurs public et privé et de la société civile.

Le forum de Lomé donne l'occasion à tous « d'échanger et d'apporter des contributions à l'amélioration des échanges commerciaux entre les Etats-Unis et les pays de l'Afrique subsaharienne », a-t-elle dit.

« Malgré les avancées enregistrées ces dernières années, le secteur privé africain rencontre des défis liés entre autres au financement, à l'environnement des affaires ou encore à l'intégration régionale », a-t-elle relevé. « Nous devons donc surmonter ces défis, afin de rendre les entreprises africaines plus compétitives devant la concurrence internationale où les produits africains destinés à l'exportation n'arrivent pas, pour la plupart du temps à percer le marché international et plus particulièrement, le marché américain », a indiqué Mme Bernadette Legzim-Balouki. A son analyse, à cause de ces défis, « les dispositions de l'AGOAF n'ont pas été exploitées de façon optimale par les opérateurs économiques africains ».

L'AGOAF vise essentiellement à promouvoir l'augmentation du commerce et les investissements entre les Etats-Unis et les pays de l'Afrique subsaharienne. Elle accorde une détaxe complète sur certains produits, notamment agricoles et textiles, en provenance de l'Afrique. Plus de 6.500 produits sont identifiés pour bénéficier de traitement hors taxe à leur entrée sur le territoire américain.

Xinhua

## SOUDAN DU SUD

## Un premier contingent de soldats régionaux à Juba

Un an après que le Conseil de sécurité de l'ONU a décidé son déploiement, le premier contingent d'une force régionale de protection est finalement arrivé au Soudan du Sud. Au total, 4.000 hommes sont attendus.

Quelque 150 soldats rwandais ont gagné Juba le weekend dernier, ainsi qu'une équipe de militaires népalais et une compagnie du génie du Bangladesh qui vont apporter un soutien technique aux soldats de Kigali. La décision avait été prise deux mois après de violents combats dans la capitale, Juba, qui avaient fait des centaines de morts et provoqué l'effondrement de l'accord de paix conclu entre le gouvernement du président Salva Kiir et la rébellion dirigée par son rival, l'ex vice-président, Riek Machar. Mais des problèmes administratifs et autres ont retardé l'arrivée des soldats.

« Cela va permettre l'augmentation des patrouilles le long des routes là où il y a des attaques de convois civils. Cela va nous permettre (...) d'aider à la protection des civils et de construire une paix durable au Soudan du Sud », a assuré David Shearer, chef de la Minuss, ajoutant que d'autres soldats du Rwanda, ainsi qu'un contingent éthiopien étaient ensuite attendus. Le mandat du Conseil de sécurité prévoit que la force régionale assurera la sécurité de l'aéroport de Juba et « réagira rapidement et efficacement contre tout acteur de ce qui s'avérerait être des préparatifs ou le lancement d'attaques ».

La mission de l'ONU dispose déjà de quelque 12.000 hommes au Soudan du Sud, mais le Conseil de sécurité avait autorisé la création de la force régionale après les reproches faits aux troupes internationales de ne pas avoir su protéger la population civile pendant les violences de juillet 2016.

La guerre civile au Soudan du Sud a fait des dizaines de milliers de morts et plus de trois millions de déplacés en trois ans et demi. Le conflit a été amorcé par des combats le 15 décembre 2013 entre des unités rivales de l'armée, minée par des antagonismes politico-ethniques alimentés par la rivalité entre Salva Kiir et Riek Machar, aujourd'hui réfugié en Afrique du Sud.

J.M.L.





# BUREAU + Chaise à roulette \*



**149.000**  
**FCFA HT\***

# Chaise à roulette \*



**149.000**  
**FCFA HT\***



## AFRIQUE DU SUD

# Jacob Zuma échappe à une nouvelle motion de défiance

Après huit motions de défiance à son encontre, le président sud-africain, Jacob Zuma, échappe une nouvelle fois à la démission forcée. Les parlementaires sud-africains ont rejeté mardi une sixième motion de défiance visant à démettre de ses fonctions le président Jacob Zuma impliqué dans les affaires de corruption.

Sur 384 députés présents, 198 ont réitéré leur confiance au président lors d'un vote, après-midi au Cap. 177 parlementaires ont voté en faveur de la motion, et 9 abstentions d'après la présidente de l'Assemblée, Baleka Mbete.

Au pouvoir depuis 1994, le parti de Nelson Mandela, le Congrès national africain (ANC), a sauvé les meubles au prix de fortes divisions internes en déboutant l'initiative portée par les partis d'opposition.

« Nous avons prouvé une nouvelle fois que l'ANC est le parti du peuple », a déclaré le président Zuma devant le Parlement, peu après l'annonce des résultats du vote. « Nous représentons la majorité, l'opposition inonde les médias de propagande selon laquelle l'ANC n'aurait plus le soutien du peuple », a-t-il lancé sous

les acclamations de ses partisans. Pour la première fois, le vote s'est tenu à bulletin secret, comme le réclamait l'op-

**« Il s'agit d'une machination impérialiste visant à demander des changements de régime un peu partout dans le monde, le but étant d'obtenir le départ de dirigeants qui refusent une hégémonie globale répressive »**

position, et non à main levée, comme c'est le cas habituellement. Annoncé par surprise la veille du scrutin, le caractère secret du vote nourrissait les espoirs des anti-Zuma et des marchés financiers. Le rand sud-africain s'est ainsi appré-



Le président Jacob Zuma (DR)

cié face au dollar, lundi, le président étant perçu comme l'artisan de la débâcle économique du pays, plongé depuis juin en récession. Il a reperdu 1,3 % face au dollar dès la publication des résultats du vote. Les députés d'opposition se sont succédé à la tribune avant le vote pour dénoncer la « cap-

ture de l'Etat » par les Gupta, la richissime famille d'origine indienne qui alimente la chronique politique en Afrique du Sud depuis des mois. Fin mai, les révélations des GuptaLeaks entre 100 000 et 200 000 courriels auxquels plusieurs journaux ont eu accès ont levé le voile sur les sché-

mas de corruption par lesquels les frères Gupta pèsent sur les décisions du sommet de l'Etat. De leur côté, les députés de l'ANC ont tenté de défendre leur chef de file, accusant plutôt l'opposition d'orchestrer un « coup d'Etat ». « Il s'agit d'une machination impérialiste visant à demander des changements de régime un peu partout dans le monde, le but étant d'obtenir le départ de dirigeants qui refusent une hégémonie globale répressive », a déclaré le ministre des Arts et de la culture, Nathi Mthethwa.

Nommé par l'Assemblée nationale en 2009 puis réélu en 2014, Jacob Zuma n'avait pourtant plus l'approbation des institutions et d'une partie de ses alliés politiques. En mai, déjà, il avait échappé de justesse à une motion de défiance au sein de son propre parti, l'ANC, après le remaniement ministériel controversé de mars. Sa formation lui reprochait notamment son népotisme.

Yvette Reine Nzaba

## LES MEILLEURES FORMATIONS

- 2** Gérez les serveurs virtuels en entreprise
- 3** Devenez Expert en maintenance informatique et réseau
- 4** Système Multiwan - Gérez plusieurs fournisseurs Internet - Basculement automatique Répartition de la charge - Connexion permanente
- 5** Administrez un réseau d'entreprise sous Linux ou Windows (Switch/Vlan/Router/Wifi/DHCP/DNS/WPAD)

## Réseau et Système

100% pratique

**1**  
Gestion Internet en entreprise

**6**  
Antivirus Réseau Symantec Protection SRV & PC

06 621 45 25 / 05 345 78 62

849, rue Voula Plateau des 15 ans (vers la pharmacie Jagger)  
Brazzaville - Congo / E-mail : kdcomputer2011@gmail.com



**ECO SERVICES**

Société à responsabilité limitée unipersonnelle  
 Capital : 3.000.000,00 de francs CFA  
 Siège social : Lotissement Roc de Tchikobo, Bloc 20, n°385  
 Centre-ville, Pointe-Noire, République du Congo,  
 R.C.C.M.: CG/PNR/14B590

Aux termes des procès-verbaux des Assemblées Générales Extraordinaires tenues respectivement en des dates du 26 mai et 15 juin 2017, dûment enregistré le 4 juillet 2017 à la recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre, sous le numéro 5030, folio 120/17, pour le premier et au numéro 5031, folio 120/18, pour le second,

Il a été décidé par les associés du changement de la dénomination sociale de la société à responsabilité limitée, PS CLEAN SEAS en **ECO SERVICES**.

Suite à la cession des parts sociales dans la société ECO SERVICES SARL entre les associés, en date du 10 juin 2017, il a été décidé par l'associée unique et ce, conformément aux dispositions de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif aux sociétés commerciales et GIE, de la transformation de la forme juridique de la société ECO SERVICES SARL en **Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU)**.

Les dépôts légaux de ces deux actes portant respectivement changement de dénomination sociale et transformation de la forme juridique de la société objet des présentes ont été effectués au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 04 juillet 2017 et enregistrés respectivement sous les numéros 17 DA 59 et 17 DA 670.

Pour avis,

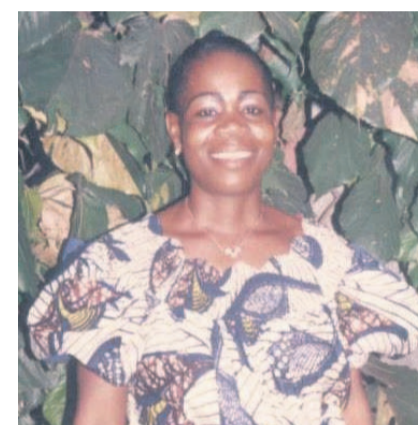
**Le Cabinet d'Avocats GOMES.**



**IN MEMORIAM**

5 août 2008 - 5 août 2017  
 La marche irréversible du temps ne saurait effacer ni la douleur ni le souvenir d'un être cher et aimé.  
 Voici neuf (9) ans jour pour jour que le seigneur a rappelé à lui notre Papa, Frère et Epoux Jean Merlyns Yanga.  
 En cette date de triste anniversaire Dieu tout puissant dans sa miséricorde lui accorde le repos éternel. Papa tu es toujours parmi nous en âme et en esprit. A cet effet, des messes ont été dites en la Cathédrale Sacré Cœur et Anne Marie Javoueh le 5, 7, 8 et le 9 août 2017 à 6h30m.

11 août 2001-11 août 2017, il y a exactement 16 ans que Dieu rappelait à lui, notre maman, Issongo Akondzo Marie Josée « Maman Mapassa ». En cette date commémorative, ses enfants Christian Amboulou, Ghislain Amboulou Itoua et Alain Bergeas Amboulou demandent à tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.  
 Très chère maman, nous ne t'oublierons jamais. Que ton âme repose en paix!



**NÉCROLOGIE**

Les familles Ansi-Oba, Vintsié, Ondon, Etou et les enfants Mbongo ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur neveu, fils et frère Vianey Mbongo, survenu le 2 août 2017 à l'hôpital militaire Pierre-Mobengo, des suites d'une maladie.  
 La veillée mortuaire se tient à son domicile sis n°57 rue Kintélé à Ouenzé (Av. Reine Ngalifourou).



Didier Clotaire Boutsindi, président de l'Association pour la reconstruction et le développement social du Pool annonce aux amis et connaissances que le programme des obsèques de sa sœur aînée Lilly Eliane Boutsindi se déroulera comme suit :  
 Date : Samedi, 12 août 2017  
 9h00 : levée de corps à la morgue de l'hôpital de Makélékélé ;  
 10h00 : recueillement au domicile familial, sis 73 rue Lékana (Rond-point Mougali)  
 12h00 : Messe de requiem à la Paroisse Saint-Esprit de Mougali ;  
 13h30 : départ pour le cimetière Samba Alphonse, puis inhumation ;  
 16h : Retour à Brazzaville ;  
 17h : Fin de la cérémonie.



**REMERCIEMENTS**

La veuve Mby's Catherine, les enfants et la famille adresse leurs profonds remerciements à la Présidence de la République, au Gouvernement, aux autres Institutions de la République ainsi qu'aux amis et connaissances pour leur soutien multiforme suite au décès du regretté Joseph Mby's Assolant, conseiller spécial du Chef de l'Etat.



**IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO**

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET    NUMÉRIQUE    SÉRIGRAPHIE    PELLICULAGE    DOS CARRÉ COLLÉ    CONCEPTION GRAPHIQUE




**UNE LARGE GAMME DE PRODUITS**



Journaux



Magazines



Cartes de visite



Calendriers    Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens  
Hebdomadaires  
Mensuels  
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à robot  
Magazines  
Livres  
Dépliants  
Documents administratifs  
Calendriers  
Flyers  
Affiches  
Divers

+242 06 951 0773  
 +242 05 629 1317  
 imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
 Brazzaville - République du Congo



FOOTBALL

# Coupe de la Ligue en France



Première titularisation pour Exaucé Ngassaki, discret lors de l'élimination de Brest (stadebrestois.com)

Titulaire, Fodé Doré a été remplacé à la 62<sup>e</sup> lors de la qualification de Clermont sur le terrain de Châteauroux (1-0).

Enfin qualifié, Exaucé Ngassaki était titulaire lors du déplacement de Brest au Paris FC. Discret, il a été remplacé à la 62<sup>e</sup> et son club est sorti aux tirs au but (0-0 au terme du temps additionnel, puis 3-4).

Laval est éliminé par Lorient aux tirs au but (0-0, puis 3-4). Remplaçant, Davel Mayela est entré à la 63<sup>e</sup>, sans pouvoir influencer le cours du match.

Convoqué dans le groupe, pour la première fois de la saison, Bevic Moussiti Oko était finalement en tribunes lors de la spectaculaire qualification du Havre face à Nîmes (4-4, puis 5-4).

Initialement opposé à Bastia, Nancy est qualifié sur tapis vert, suite à la perte du statut pro du club corse.

Camille Delourme

LITTÉRATURE

# « Bienvenue dans le siècle de la diversité » de Jean-Louis Roy

Paru depuis septembre 2014, « Dans vingt-cinq ans, 80 % de la population mondiale vivra en Asie et en Afrique », est un ouvrage de sociologie qui demeure à ce jour d'actualité. Les crises économique et identitaire qui terrassent les États-Unis et l'Union européenne s'expliquent par le basculement de la richesse de l'ouest vers l'est et le sud, affirme l'auteur.

Pour Jean-Louis Roy, sous nos yeux, se dessine « la nouvelle carte culturelle du monde », dont « la diversité est l'unité du monde ». Il recommande à ses lecteurs « de la connaître, de la défendre et de l'aimer ». Une thèse par laquelle l'auteur tente de répondre, avec l'aide de correspondants venus d'Afrique, d'Asie, des Amériques et d'Europe, à la question vaste et fascinante : « À quels changements, sur le plan culturel plus particulièrement, doit-on s'attendre au cours du présent siècle ? »

L'auteur soutient que le basculement de la richesse de l'Ouest vers l'Asie, l'Amérique latine et l'Afrique provoque la reconfiguration de la carte économique du monde. Ce basculement transforme aussi l'espace culturel global. La position culturelle dominante occupée par la zone atlantique ne



disparaîtra pas du jour au lendemain ; néanmoins, il importe de constater que les pays émergents y travaillent ardemment, bien servis par les moyens qu'offre l'ère numérique.

Par exemple, la Chine occupe déjà le premier rang mondial du marché de l'art, et le Nigeria, le second, celui de la production cinématographique internationale, après l'Inde. La diversité

émerge de toutes parts et s'impose. Bienvenue dans le XXI<sup>e</sup> siècle !

Son ouvrage est disponible en français, anglais, espagnol, mandarin, et bientôt traduit en arabe dès septembre de l'année en cours. Autant de versions accessibles sur plusieurs langues. Car, explique l'auteur, « il n'est plus possible de penser le monde à partir de ses seules perspectives. Il faut penser le monde dans sa totalité. Bienvenue au XXI<sup>e</sup> siècle, le siècle de la diversité ».

Président de multiples organismes culturels, notamment partenariat international et le centre de la francophonie des Amériques, Jean-Louis Roy a été directeur du quotidien Le Devoir entre 1981 et 1986, avant d'être nommé délégué général du Québec à Paris, poste qu'il a occupé jusqu'en 1990. De 1990 à 1998, il a été secrétaire général de l'agence de la francophonie à Paris. Il est l'auteur de nombreux ouvrages de création littéraire, d'histoire et d'analyse politique internationale. Jean-Louis Roy est présentement chercheur invité au Centre de recherche en droit public de l'Université de Montréal (CRDP). Il réside à Montréal, au Canada.

Marie Alfred Ngoma



# LIBRAIRIE LES MANGUIERS

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**



Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE** (africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.







Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations** :

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces  
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

**Brazzaville** : 84 bd Denis Sassou  
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville  
République du Congo

**Horaires d'ouverture:**  
Du lundi au vendredi (9h-17h)  
Samedi (9h-13h)





FREDDY KITA

## « Il n'y aura plus un troisième dialogue en RDC »

**Pour le vice-ministre à la Coopération internationale, qui a salué l'existence de l'Accord de la Saint-Sylvestre dont les principales recommandations dans la mise en place du gouvernement d'union nationale et du CNSA sont déjà exécutées, organiser un autre dialogue, en plus de son inopportunité, soumettra le pays à un retard par rapport au calendrier de l'organisation des élections.**

Trois mois après l'investiture du gouvernement Tshibala, le vice-ministre à la Coopération internationale, Freddy Kita, rassure sur la volonté d'organiser des élections crédibles dans le pays. Pour cet acteur politique et homme d'État, le gouvernement en place dont il est membre travaille conformément à l'« Accord historique et salutaire » qui a été signé le 31 décembre 2016 par toutes les parties qui étaient hier en conflit. Il s'agit, a-t-il noté, du Rassemblement conduit par le patriarche Étienne Tshisekedi, la majorité présidentielle, la société civile, l'opposition républicaine et l'opposition du 18 octobre 2016. « Le gouvernement a été mis en place et il est dirigé par un Premier ministre issu du Rassemblement, Bruno Tshibala Nzenze et nous vous rassurons que nous allons organiser des élections crédibles », a insisté le vice-ministre Freddy Kita.

Pour l'autorité morale du Mouvement du peuple pour le progrès social (MPPS), la vision pour le gouvernement Tshibala est aussi d'éviter le chaos, de reléguer dans un passé lointain les contestations à répétition ainsi que les bains de sang continus que pouvait connaître le pays à cause des élections mal organisées, comme il a été le cas en 2005 et 2011. « Au jour d'aujourd'hui, les choses commencent à avancer à petits pas. Nous n'avons que trois mois et nous avons trouvé un pays sans budget à qui nous avons doté d'un budget qui est promulgué par le chef de l'État. Nous nous attelons à sécuriser nos populations, conformément à nos trois missions que sont l'amélioration de la situation sociale, la sécurisation du territoire national et l'organisation des élections. Quand je vois aujourd'hui, la situation



Freddy Kita

générale de notre pays, je vous confirme que les choses sont en train d'aller de l'avant », a-t-il avoué sans peur d'être contredit, lors du point de presse tenu le 8 juillet dans son cabinet de travail.

En conseillant une bonne relecture de l'accord, Freddy Kita, qui est parmi les dix sages du Rassemblement et signataire de l'Accord de Saint-Sylvestre, note que cette entente a bien fixé les élections endéans le mois de décembre 2017, donnant également la possibilité au Conseil national de suivi de l'accord (CNSA), au gouvernement et à la Céni de réaménager ce calendrier en cas de nécessité ou blocage. Il rappelle, à cet effet, les différentes réponses du président de la Céni en rapport avec ce dossier des élections. Mais le vice-ministre à la Coopération internationale n'a pas hésité, notant qu'il appartiendrait à la Céni de donner les dates pour la tenue des ces élections attendues de tous, à rappeler le retard de près de cinq mois accumulé pour la mise en place du CNSA que la Céni devra récupérer pour arri-

ver à organiser des élections selon la vision du gouvernement et de toute la communauté nationale et internationale.

« Nous sommes sur la bonne voie. Les élections auront bel et bien lieu dans ce pays. Que les rêveurs continuent à rêver mais j'appelle tout le monde à la prudence et à la retenue », a-t-il souligné, notant que la vision, pour le gouvernement Tshibala est d'organiser des élections à l'issue desquelles le perdant va reconnaître son échec et le vainqueur sera applaudi notamment par le vaincu.

Pour le vice-ministre à la Coopération internationale, en trois mois, le gouvernement Tshibala a également marqué le point sur le plan social et celui de la sécurité, conformément à la mission qui lui a été confiée. « On ne fait pas du sur place. Nous travaillons pour faire avancer notre grand et beau pays. Vu les zones de turbulences que le pays a traversées, en trois mois, on ne peut pas tout régler. Dans les jours à venir, vous allez faire la lecture de ces avancées, fruit de

nos efforts », a-t-il dit, notant que l'amélioration de la santé du franc congolais va se poursuivre, selon les efforts envisagés et fournis par le gouvernement Tshibala.

Aussi Freddy Kita a-t-il rassuré que le gouvernement Tshibala est en train de travailler en vue de normaliser les relations entre la RDC et ses différents partenaires. « Prenez-en pour preuve, le balai diplomatique enregistré ces derniers temps dans le pays », a-t-il dit.

### Un troisième dialogue est inopportun

Freddy Kita a noté que le dialogue fait partie de la culture africaine. Mais, selon lui, au stade actuel, la RDC n'a plus besoin d'un autre dialogue. « On ne peut pas aller de dialogue en dialogue. Pour en faire quoi ? », s'est-il demandé. Pour l'autorité morale de ma MPPS, ce qui est important, à ce jour, c'est l'existence de cet accord qu'il a qualifié d'historique et de salutaire dont la mise en exécution a conduit à la mise en place du gouvernement et du CNSA. « Connaissant l'homme politique congolais, un troisième dialogue

va nous retarder », a-t-il affirmé, saluant l'enrôlement massif de la population et des acteurs politiques congolais. Pour le vice-ministre à la Coopération internationale, qui a appelé tous les Congolais à se mettre ensemble pour relever le niveau du pays, l'heure de la réconciliation a réellement sonné.

### La MPPS, une autre vision de la politique

L'ancien membre du PDSC, ancien compagnon de lutte d'Eugène Diomi Ndongala, ancien secrétaire général de la Démocratie chrétienne, co-fondateur de la majorité présidentielle populaire et membre influent (un des dix sages et signataires de l'acte de Genval créant cette plateforme politique) du Rassemblement originel (laissé par feu Tshisekedi avant sa mort), Freddy Kita, a rassuré de l'implantation de son parti, le MPPS, à travers toute l'étendue du territoire nationale et dans d'autres pays d'Europe et d'Amérique. « Nous sommes à Goma, Bukavu, Uvira, Lubumbashi, Kisangani, Aketi, France, Belgique, en Allemagne, Aux USA et à Montréal. Au Kongo central, le parti est suffisamment implanté.

Nous sommes dans le Maï-Ndombe, à Kikwit, à Idiofa, dans la ville de Bandundu, à Gemena, dans la Tshopo, etc. À Kinshasa, nous sommes implantés dans 22 communes sur 24. Il ne nous reste que les communes de Maluku et N'sele, qui seront installées incessamment », a-t-il affirmé.

Pour l'autorité morale du MPPS, la différence entre cette formation politique et d'autres partis est qu'il pratique en son sein la véritable démocratie. « Au sein du MPPS, la décision vient de la base, du peuple et le pouvoir également. On ne pourra pas rester à la tête de notre parti pour l'éternité. Après les deux mandats donnés par la base à l'issue du congrès, on ne pourra plus se prévaloir président du MPPS, même si on en est le fondateur, comme je le suis. Nous allons servir de modèle », a-t-il expliqué en substance, rassurant que leur projet de société sera mis à la place publique à l'issue de la sortie officielle de ce mouvement qui se veut un parti moderne.

**Lucien Dianzenza**



## DROITS HUMAINS

# La Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones a bientôt dix ans

La directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova, préconise qu'en ce 9 août honneur soit fait à cet instrument international constituant un jalon majeur en faveur de la coopération et de la solidarité entre les peuples autochtones et les États membres mais aussi à « l'apport unique » des premiers à la compréhension mutuelle, à la paix et au développement durable ».

L'on est à presque un mois maintenant des dix ans de la date anniversaire de l'adoption de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones par l'Assemblée générale des Nations unies. Ce sera exactement le 13 septembre prochain. Fruit de vingt ans de négociations, elle s'est révélée une grande avancée dans le but de faire rentrer les peuples autochtones dans leurs droits. Sachant que depuis des décennies, ces derniers « demandent la reconnaissance de leur identité, de leur mode de vie, de leurs terres, territoires et ressources naturelles », comme le déclare l'ONU. Mais force est de constater qu'en dépit de leurs efforts, « ils continuent d'être victimes de discriminations et d'injustices ».

Honorer les droits des peuples autochtones serait donc faire amende honorable pour le traitement particulier réservé à ces populations qui constituent à ce jour 15 % des individus les plus



Des peuples autochtones pygmées de la RDC revendiquant leurs droits

marginalisés de la planète, soit « des personnes les plus démunies ». Soulignant ce dernier détail, Irina Bokova ajoute aussi à cet effet que « les quelque 370 millions d'autochtones représentent moins de 5 % de la population mondiale », répartis dans 90 pays. Pourtant, il s'avère que « les peuples autochtones entretiennent et perpétuent des cultures exceptionnelles et des liens sans équivalent avec l'environnement naturel ».

D'autre part, il est sans conteste qu'« ils incarnent un pan im-

mense de la diversité linguistique et culturelle de notre humanité commune ». D'où, il est clair que « protéger leurs droits et leur dignité revient à protéger les droits de chacun et à respecter l'âme de l'humanité passée et à venir », soutient fermement la directrice générale de l'Unesco. « La protection et le bien-être des peuples autochtones n'ont jamais revêtu autant d'importance », qu'aujourd'hui, renchérit Irina Bokova.

En effet, il appert que « malgré la diversité de leurs cultures et des territoires répartis sur

plus de 90 pays, ils doivent faire face à des défis communs liés à la protection de leurs droits en tant que peuples distincts ». Et donc, elle fait savoir : « C'est dans cet esprit que le tout dernier Rapport mondial de suivi sur l'éducation de l'Unesco donne des orientations concrètes quant aux politiques à mettre en œuvre pour faire progresser les droits des peuples autochtones ». Il a plu dès lors à la directrice générale de l'Unesco de rappeler qu'il y a quinze bonnes années, en 2002, l'agence qu'elle pilote lançait le projet

Systèmes de savoirs locaux et autochtones (Links). Cette initiative avait vu le jour dans l'objectif d'aider les gouvernements à mettre en œuvre « des synergies entre les connaissances scientifiques et les savoirs des peuples autochtones ».

Cette entreprise de l'Unesco s'est trouvée encore plus développée par le biais de la publication, par le Conseil consultatif scientifique (SAB) du secrétaire général de l'ONU, d'une note d'orientation sur les sciences et savoirs autochtones et locaux au service du développement durable. Irina Bokova nous renseigne sur la portée actuelle de tous ces éléments, à savoir qu'ils « inspirent les travaux en cours en vue de l'élaboration d'une nouvelle politique de l'Unesco sur l'engagement auprès des peuples autochtones en vue d'une application renforcée de la Déclaration des Nations unies ». Et ce, précise-t-elle, « non seulement pour le bien des peuples autochtones mais également pour celui de l'humanité tout entière et de notre planète ». Et de conclure son propos à l'occasion de la Journée internationale des peuples autochtones par cet appel à joindre la cause de ces peuples marginalisés de la sorte : « Unissons donc nos efforts et partageons ce message – #we are indigenous ! (nous sommes indigènes !) ».

Nioni Masela

## MEURTRE D'EXPERTS DE L'ONU

## La défense obtient d'aller sur les lieux du crime

**En mars, deux jeunes experts onusiens - l'Américain Michael Sharp et la Suédo-chilienne Zaida Catalan -, qui enquêtaient sur les violences et sur des fosses communes au Kasai, ont été assassinés.**

Toutes les parties impliquées dans le procès des assassins présumés des deux experts de l'ONU en République démocratique du Congo pourront se rendre sur les lieux du crime, a annoncé lundi le tribunal militaire de Kananga qui juge l'affaire. « Le tribunal fait droit à la requête de la défense pour une descente sur le lieu du meurtre », a déclaré le président du tribunal militaire de Kananga, au Kasai, dans le centre de la RDC. Cette visite aura lieu le 21 août, a-t-il ajouté, indiquant que les frais de ce déplacement seront à la charge des parties au procès.

Le ministère public a jugé « inopportune » cette décision, estimant que « le gros de l'affaire est déjà connu » au terme des enquêtes et des témoignages depuis le début du procès le 5 juin dernier. En mars, deux jeunes experts onusiens - l'Américain Michael Sharp et la Suédo-chilienne Zaida Catalan -, qui enquêtaient sur les violences et sur des fosses communes au Kasai, ont été assassinés. La jeune femme a été décapitée. Le double meurtre était un « guet-apens prémédité », a estimé un groupe d'experts de l'ONU à New York dans un rapport. Ce même rapport n'a pas exclu l'implication des membres de la sécurité d'État dans le crime. Le 20 juillet, un des accusés a été reconnu par un témoin et dans une vidéo pendant l'audience. Les violences qui

impliquent miliciens, soldats et policiers au Kasai ont causé depuis un an la mort de plus de 3.000 personnes, d'après des chiffres rassemblés par l'Église catholique, et environ 1,4 million de gens ont fui leurs foyers dans cette région, selon l'ONU.

Ces violences ont éclaté en septembre, un mois après la mort d'un chef traditionnel, Kamwina Nsapu, tué lors d'une opération militaire après s'être révolté contre le pouvoir de Kinshasa. Toutes les parties impliquées dans le procès des assassins présumés des deux experts de l'ONU en République démocratique du Congo pourront se rendre sur les lieux du crime, a annoncé lundi le tribunal militaire de Kananga qui juge l'affaire. « Le tribunal fait droit à la requête de la défense pour

une descente sur le lieu du meurtre », a déclaré le président du tribunal militaire de Kananga, au Kasai, dans le centre de la RDC. Cette visite aura lieu le 21 août, a-t-il ajouté, indiquant que les frais de ce déplacement seront à la charge des parties au procès. Le ministère public a jugé « inopportune » cette décision, estimant que « le gros de l'affaire est déjà connu » au terme des enquêtes et des témoignages depuis le début du procès le 5 juin dernier.

En mars, deux jeunes experts onusiens - l'Américain Michael Sharp et la Suédo-chilienne Zaida Catalan -, qui enquêtaient sur les violences et sur des fosses communes au Kasai, ont été assassinés. La jeune femme a été décapitée. Le double meurtre était un « guet-apens prémédité », a esti-

mé un groupe d'experts de l'ONU à New York dans un rapport. Ce même rapport n'a pas exclu l'implication des membres de la sécurité d'État dans le crime. Le 20 juillet, un des accusés a été reconnu par un témoin et dans une vidéo pendant l'audience.

Les violences qui impliquent miliciens, soldats et policiers au Kasai ont causé depuis un an la mort de plus de 3.000 personnes, d'après des chiffres rassemblés par l'Église catholique, et environ 1,4 million de gens ont fui leurs foyers dans cette région, selon l'ONU. Ces violences ont éclaté en septembre, un mois après la mort d'un chef traditionnel, Kamwina Nsapu, tué lors d'une opération militaire après s'être révolté contre le pouvoir de Kinshasa.

AFP



## KINSHASA

## Une semaine perdue pour nombre de petits commerces

La capitale congolaise a vécu, le 9 août, trois journées consécutives de ralentissement des activités générales. « Nous avons préféré ne pas étaler nos marchandises aujourd'hui. Même si nous n'avons pas entendu de coups de feu, nous n'arriverons pas à réaliser des bonnes ventes faute de clients », nous dit une commerçante contactée dans un marché situé au quartier très chaud de Yolo, à Kalamu.

Beaucoup de commerçants ont repris mardi leurs activités dans l'espoir que les ventes reprennent le plus rapidement possible. C'est un calvaire pour les ménages. En effet, plus de 70 % des actifs occupés sur l'étendue du territoire national sont employés dans l'agriculture, un quart dans le commerce ou les services et moins de 5 % dans l'industrie (Source : Institut national de la statistique). Autant dire qu'une bonne partie des Congolais vivent au quotidien. La crise politique continue à asphyxier terriblement l'économie congolaise. Certaines études indépendantes ont essayé, malgré l'absence de chiffres officiels, d'évaluer les pertes d'une journée « ville morte ». L'on estime à environ 109 millions de dollars américains USD de création de richesses par jour en RDC. Mais comment est-on parvenu à

cette affirmation ? Ce chiffre établi par l'agence Zoom Eco est le résultat de la division du Produit intérieur brut congolais évalué à 40 milliards de dollars américains USD en 2016 par les 365 jours de l'année. L'on aboutit ainsi à ce total de 109 millions \$ qui ne représente bien entendu qu'une simple hypothèse faute d'étude plus approfondie sur la question.

L'essentiel des pertes est subi par les entreprises, les commerces et sans oublier les Congolais dans leur majorité qui vivent de la débrouillardise au jour le jour (principalement dans l'agriculture). Concrètement, il y a d'abord l'industrie extractive qui vient en première position dans la création des richesses. Ensuite, le secteur des télécoms est en train de subir d'importantes pertes. Cette situation inconfortable est le fruit de la mesure de restriction de



La place Victoire à Kinshasa

l'accès aux réseaux sociaux et d'autres perturbations d'activités liées aux télécoms. Enfin, il y a les services. C'est le troisième secteur le plus exposé au ralentissement des activités sur l'étendue du territoire national. Mais l'étude d'Eco Zoom va plus loin en simulant le manque-à-gagner pour l'État congolais, si l'on part du principe que la pression fiscale représente environ 10 %. Cela reviendrait à dire que le trésor public génère, en temps normal, environ 10,9

millions de dollars américains USD par jour. Il serait incomplet de rappeler la part considérable du secteur informel qui occupe plus de 88 % de la population active. En 2015, l'Institut national de la statistique a dénombré pas moins de 3,4 millions d'unités de production informelles en RDC, dont 28 % opèrent à Kinshasa, la capitale.

Comme le soutiennent nombre d'études, la crise politique a une incidence très nuisible à la santé d'une économie natio-

nale déjà à rude épreuve avec la baisse des cours mondiaux des matières premières. Certains analystes n'hésitent plus à dire que l'économie est prise en otage par la classe politique. Toute stabilisation de la situation économique n'est envisageable sans une stabilisation de la vie politique.

Tant que la crise politique persiste, la situation économique ne sera pas rassurante durant l'année 2017.

Laurent Essolomwa

### VIOLENCES FAITES À LA FEMME

## La Fadka interpelle les autorités provinciales de Kananga

En RDC, les violences sexuelles sont un fléau que vivent les jeunes filles et les femmes au quotidien bien que des efforts soient déployés par le gouvernement et ses partenaires pour mettre fin à cette violation des droits de femmes.

Les violences faites aux femmes sont plus vécues dans les provinces en guerre. La région du grand Kasai avec le phénomène Kanwuina Nsapu en est un exemple éloquent. Des cas

des viols, des pillages, des tueries, des destructions des biens publics ont été enregistrés dans cette partie de la République.

Face aux violences faites aux femmes dans cette région, les femmes des organisations des associations de la société civile se sont ligüées pour dire non aux violences que subissent les femmes de l'espace Grand-Kasai. Réunies au sein de la plateforme Fadka (femme en action pour le développement du grand Kasai), une structure re-

groupant treize associations de femmes de Kananga et de Tshikapa, les femmes de la Fadka ont organisé dernièrement à Kananga une marche pour dénoncer les violences sexuelles faites aux femmes et aux jeunes filles. Elles ont arpenté toutes les artères principales de la ville de Kananga pour faire entendre leur voix.

Cette marche est partie de la division provinciale genre pour se clôturer au gouvernorat de la ville de Kananga. Calicots à

la main avec des messages tels que « Non au viol, la Fadka ne se taira plus » ; « Femme en action pour le développement du grand Kasai s'oppose aux mauvais traitements infligés aux femmes ». Les femmes des associations féminines de la Fadka ont, à la fin de cette marche, remis un mémorandum au gouverneur Justin Milonga. Dans ce mémorandum, la Fadka dénonce les violences faites aux femmes et sollicite l'implication des autorités provinciales pour

éradiquer ce fléau qui est un frein à l'épanouissement de la femme dans l'espace du grand Kasai.

### L'engagement de la Fadka

À travers cette marche, la Fadka entend interpeller les autorités provinciales et nationales sur la situation de la femme dans l'espace grand Kasai. Cette action de la Fadka entre dans la droite ligne de son engagement fait à la communauté kasaienne lors d'une conférence de presse que cette plateforme avait tenue dans la salle des ressources de l'enseignant à Kananga.

La Fadka entend aussi mener une campagne pour la paix dans le grand Kasai à travers les réseaux sociaux, drainer toutes les organisations paysannes, les Églises, les organisations à assises communautaires, les universités, etc. à mener une sensibilisation à grande échelle pour le retour d'une paix durable dans l'espace kasaien. La Fadka entend œuvrer avec le gouvernement et d'autres institutions du pays pour faire régner la paix.

Car, à entendre la présidente de cette plateforme, Jacqueline Tshibuabua, la paix est le levier du développement et la femme a un grand rôle à jouer dans ce processus. « Sans la paix, pas de développement, pas d'enrôlement, pas d'élection, pas de représentants kasaiens dans les instances de prise de décisions », déclare-t-elle.

Aline Nzuzi



Fadka s'engage dans la lutte contre les violences faites à la femme



## INTERNET

## Nouvelle restriction d'accès aux réseaux sociaux

**Tout en dénonçant cette pratique jugée peu démocratique, l'Association des médias en ligne de la RDC (MILRDC) pense qu'il s'agit là d'une entrave au travail journalistique dans son ensemble et une privation de droits d'accès à l'information.**

Les observateurs avertis savaient que la vague Bundu-Dia Mayala, qui avait déferlé le 7 août sur Kinshasa et une partie du Kongo central causant au passage de nombreuses victimes - une douzaine selon la police -, n'allait pas être sans conséquence sur le plan sécuritaire. Au nombre des dispositions prises pour prévenir ces genres de dérapages avec, à la clé, la désinformation qui l'entoure du fait de l'utilisation abusive des réseaux sociaux, l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications du Congo (ARPTC) vient, par le biais de son président, d'en restreindre l'accès. C'est en tout cas ce qui ressort de la correspondance qu'Oscar Manikunda vient d'adresser, au lendemain des manifestations de lundi, aux opérateurs de télécoms, fournisseurs d'accès Internet. Ces derniers sont instruits dorénavant, au

nom du maintien de l'ordre public, « de limiter au strict minimum la transmission des images pour faire face à l'usage abusif des réseaux sociaux ».

Orange (un des principaux provider en RDC) autant que les autres opérateurs du secteur sont astreints à prendre, à cet effet, des « mesures techniques préventives » pour rencontrer la préoccupation exprimée par l'ARPT, à savoir limiter l'accès aux réseaux sociaux ainsi que les partages des fichiers multimédias. La mesure a pris effet dès le mardi 8 août aux petites heures de la matinée. De nombreux internautes ont, en effet, constaté des perturbations dans la transmission des données via les réseaux sociaux. Facebook, Twitter, Whatsapp, Instagram, Viber, Google+, Skype, Tagged, Badoo, Myspace, Youtube, Buzznet, Meetup, Snapfish, Imo et autres étaient inopérants pendant de longues heures. La situation pourrait perdurer jusqu'à ce que l'ARPTC décide de la levée de la mesure. Cette restriction n'est pas totale et toucherait essentiellement les réseaux sociaux, apprend-on. Cependant, tous ceux qui

avaient pris soin d'installer la veille sur leurs mobiles, peu avant la restriction effective, les VPN gratuits, ces réseaux virtuels privés qui

permettent de contourner la censure, continuent de se connecter aux réseaux sociaux sans problème. Ce n'est pas la première fois que l'autorité de régulation recourt à ces genres de pratiques qui

permettent de contourner la censure, continuent de se connecter aux réseaux sociaux sans problème. Ce n'est pas la première fois que l'autorité de régulation recourt à ces genres de pratiques qui



Un laptop connecté sur internet

permettent de contourner la censure, continuent de se connecter aux réseaux sociaux sans problème. Ce n'est pas la première fois que l'autorité de régulation recourt à ces genres de pratiques qui

permettent de contourner la censure, continuent de se connecter aux réseaux sociaux sans problème. Ce n'est pas la première fois que l'autorité de régulation recourt à ces genres de pratiques qui

permettent de contourner la censure, continuent de se connecter aux réseaux sociaux sans problème. Ce n'est pas la première fois que l'autorité de régulation recourt à ces genres de pratiques qui

A.D.

## DIVISION 1

## La Fécofa n'a pas relégué le FC Renaissance du Congo

**La Fédération congolaise de football association (Fécofa) a accordé une seconde chance au FC Renaissance du Congo, cassant la décision de relégation de la Ligue nationale de football (Linafoot) à l'encontre de ce club dont les supporters se sont illustrés par des troubles.**

Le FC Renaissance du Congo disputera le championnat national de football. Le club orange a été maintenu à la Linafoot par la Fécofa sur la base d'un acte d'un engagement. Rappelons que le comité de gestion de la Linafoot avait pris la mesure d'exclure ce club né en 2014 de la scission d'avec le Daring Club Motema Pembe (DCMP). En fait, la Ligue l'a relégué en division inférieure à la suite des violences perpétrées par ses supporters en juin dernier lors du match retour du Play-Off de la 22e édition du championnat national de football.

Les supporters se sont distingués dans la barbarie et le vandalisme. Et c'était une récidive après déjà des avertissements lancés à l'endroit des dirigeants du club sur l'indiscipline et le manque de fair-play et de sportivité de supporters du club orange. Et la Linafoot

avait été bien plus qu'intransigente, jusqu'à outrepasser ses prérogatives ; l'instance organisatrice du championnat national de football n'a pas, du tout, qualité de sanctionner un club jusqu'à la relégation, d'autant plus que cette sanction ne figure pas dans le barème des sanctions de la Fédération congolaise de football.

Le club a écopé des forfaits pour ses trois dernières rencontres du Play-Off de la Division 1. Et naturellement, le FC Renaissance du Congo, tuteuré par l'évêque pasteur Pascal Mukuna et l'ancien dirigeant du DCMP Antoine Musanganya, est allé en évocation à la Fécofa afin de récuser la mesure de relégation.

L'instance faitière du football national a favorablement répondu à la lettre de clémence introduite par le club renais, qui est maintenu à la Linafoot, mais sous condition de la signature d'un acte d'engagement dans lequel les dirigeants promettent que les supporters ne vont plus répéter le comportement malsain et violent qui a emmené l'organisateur du championnat national de football à prendre la décision de relégation.

Martin Enyimo

## VIE DES CLUBS

## L'AS V.Club se sépare de la majorité de ses étrangers

**V.Club renouvelle son effectif pour la prochaine saison sportive, indique-t-on. L'équipe a libéré la majorité des joueurs étrangers recrutés la saison passée.**

L'on apprend que l'attaquant international rwandais Ernest Sugira, les Swazis Mthun-

club, le portier Nelson Lukong et le milieu offensif Yazid Atouba ont été conservés, et l'on parle de plus en plus de l'arrivée probable d'un autre milieu offensif camerounais, Ayuk Taku, en provenance du FC Renaissance du Congo. À propos des joueurs nationaux qui figurent sur la liste de départ, il y aurait le nom du latéral droit Dido Bafola, alors que Jésus Muloko



V.Club de Kinshasa (photo d'archives leopardsfoot.com)

zi Shikisha, Félix Gerson Badenhurst et le Botswanaï Onkabetse Makgantai, le Zimbabwéen Machapa et l'Équato-guinéen Francisco Ondo, alias Obama, ont été libérés de leur bail avec les Dauphins Noirs de Kinshasa. L'on cite aussi le nom de l'attaquant rwandais de souche RD-congolaise Taggy Etekiama, le gardien de but burkinabé Daouda Diakite à qui l'on aurait signifié de chercher des clubs pour la saison prochaine. Les deux Camerounais du

et Djuma Shabani de Renaissance du Congo seraient en instance de signer avec le team vert et noir de Kinshasa. V.Club nettoie donc ses écuries en vue de la prochaine saison qui pourra être dense avec le championnat national et la Ligue des champions d'Afrique, le club ayant terminé cette saison à la deuxième position à la Division 1.

M.E.



## COUPE DU CONGO/DAMES

## AC Colombe-FCF La Source se croisent en finale



Le FCF La Source en route pour une sixième couronne/Adiac

La finale de la Coupe du Congo en dames va consacrer, le 13 août une nouvelle reine, au terme d'une vieille affiche des années antérieures : AC Colombe-FCF La Source. Les deux équipes ont arraché leur qualification à l'issue des séances de tirs au but.

Après cinq années de règne sans partage, l'équipe féminine de l'AC Léopards ne sera pas candidate pour un sixième couronnement successif. Les Fauves dames ont été battues aux tirs au but par le Football club féminin La Source (5-4), après un score de (2-2) au temps réglementaire. Habitué des finales, le FCF La Source a succombé à quatre reprises devant les Léopards dames. A Brazzaville dans son fief, cette équipe a pour ainsi dire pris sa revanche.

Le FCF est donc bien parti pour tenter de décrocher un sixième couronnement et devenir l'équipe féminine la plus titrée du Congo. En face, l'AC Colombe a du répondant. Les triples vainqueurs de la coupe nationale ont certes souffert, mais ils ont fini par l'emporter devant Royal football féminin aux tirs au but (4-3), après un nul vierge au temps réglementaire. Le dimanche, les deux clubs brazzavillois disputeront le leadership.

James Golden Eloué

## FOOTBALL

## StarTimes obtient les droits de diffusion du championnat allemand en Afrique subsaharienne

StarSat, la filiale sud-africaine de l'opérateur de télévision StarTimes a obtenu les droits de diffusion en Afrique subsaharienne de la saison 2017-2018 de la Bundesliga.

L'information a été donnée le 5 août par les dirigeants de StarSat lors d'une cérémonie organisée au siège de la filiale d'Adidas à Johannesburg. Les invités ont pu suivre en direct le match de la DFL-Supercup, opposant le Bayern Munich au Borussia Dortmund. Après avoir obtenu les droits de diffusion des compétitions de la Fédération internationale de basketball association sur la période 2017-2021, StarTimes continue d'intensifier sa présence sur un marché très concurrentiel de la diffusion des événements sportifs en Afrique subsaharienne. D'une manière plus générale, l'opérateur de télévision a considérablement renforcé sa présence sur le marché africain lors des 6 premiers mois de l'année 2017. StarTimes a notamment marqué les esprits en s'engageant en mai dernier aux côtés de la Chine, à fournir la télévision numérique à 10 000 villages africains.

Agence Ecofin

## BURUNDI

## Les Burundais devront financer les élections de 2020

Le président du Burundi, Pierre Nkurunziza, a lancé depuis environ un mois une campagne en vue de mobiliser les Burundais à financer, grâce à leurs dons, les élections de 2020.

De sources administratives, l'appel n'a pas été jusqu'ici très suivi dans ce pays, qui traverse une grave crise politique et économique depuis plus de deux ans. À cet effet, Pierre Nkurunziza a voulu susciter un élan national en prêchant par l'exemple, lundi, dans la province de Ngozi dans le nord du pays.

Le geste est symbolique : le président Nkurunziza s'est rendu à un guichet de la banque centrale de sa province natale où il a déposé sur un compte dédié au financement des élections de 2020 des liasses de billets neufs, près de deux mille cinq cents euros. Il a ensuite expliqué à la presse la signification de son geste : « C'est un geste patriotique. Nous avons voulu prêcher, par exemple, et nous avons attendu donc un mois pour que puisse se mobiliser dans notre famille une somme de 5 millions. Jusqu'en 2020, nous comptons dans notre famille contribuer de trois à quatre reprises avant les élections de 2020. »

Josiane Mambou Loukoula

48<sup>e</sup> CHAMPIONNAT NATIONAL DE HANDBALL

## Les champions se dévoilent aujourd'hui



Les champions (Caïman) célébrant leur qualification en finale./Crédit photo Adiac

Comme en 2015 en seniors hommes, Caïman en décrochera avec Inter club en finale, tentant de prendre sa revanche cette fois-ci, tandis qu'en dames Abo-Sport sera aux prises avec Cara.

Champion en titre, Caïman a pris une bonne option pour conserver le trophée. Dans une demi-finale âprement disputée face à Pétro-Sport, l'équipe a pu se ressaisir et remonter la pente après avoir été menée au score. Son adversaire ne l'a plus rattrapée. 31-24, score final en faveur de Caïman qui a ainsi obtenu son ticket pour la finale. « Les contre-attaques qui nous ont permis de faire la différence. Se qualifier pour la finale est une chose, remporter le trophée en est une autre », a déclaré Adrien Loufoua, entraîneur de Caïman qui est à sa première

saison à la tête de cette équipe. En quatre ans d'existence, Caïman disputera donc sa troisième finale d'affilée : 2015 perdue face à Inter club, 2016 remportée devant Patronage. La finale Caïman-Inter club de ce 10 août sera donc le remake de 2015. Une occasion de revanche pour Caïman. Par ailleurs, Inter club s'est qualifié en finale en venant à bout de l'Etoile du Congo (26 à 16). La première équipe dame à se faire une place en finale, c'est bien Cara. Cette formation n'a pas fait cadeau à Asel, championne en titre et vice-championne

d'Afrique des clubs. Les dames d'Asel ne retourneront donc pas en compétition africaine cette saison. Cara a définitivement enterré leur rêve au gymnase Henri-Elende en les battant (29 à 21). Une revanche réussie pour l'équipe qualifiée qui, la saison passée avait perdu la finale face à Asel. Dans l'autre demi-finale, Abo-Sport s'est imposé devant DGSP (28-24). Une rencontre au cours de laquelle les dames d'Abo se sont montrées dominatrices. Leur victoire a commencé à se dessiner dès la première partie de la rencontre, en menant à la pause (16-11). DGSP n'a donc pas pu renverser la vapeur et s'est inclinée. Abo-Sport-Cara est donc l'affiche de la finale féminine.

Romérique Nerplat Makaya

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## Près de 10 000 nouveaux étudiants bénéficiaires de la bourse en 2017

La première session de la sous-commission des bourses d'enseignement supérieur qui s'est tenue du 31 juillet au 8 août a validé 9 852 dossiers sur les 11 974 examinés

S'agissant de l'Université Marien-Ngouabi, 6 360 dossiers ont été jugés favorables contre 1 725 défavorables. 57 étudiants évoluant à l'Institut national du travail social bénéficieront aussi de la bourse. 643 apprenants des cinq établissements privés d'enseignement supérieur ayant reçu des agréments définitifs, à savoir l'Ecole supérieure de gestion et d'administration des entreprises ; l'Ecole supérieure de technologie des Cataractes ; l'Université protestante de Brazzaville et deux autres écoles conventionnées à Pointe-Noire sont aussi concernés. Les nouveaux étudiants congolais à l'étranger qui percevront la bourse au titre de cette année civile sont au nombre de 2 792 tandis que les dossiers de 1 075 n'ont pas été agréés par les membres de la sous-commission.

Des recommandations pour l'amélioration des conditions d'attribution

Les membres de la sous-commission des bourses d'enseignement supérieur ont, à cet effet, formulé onze recommandations. Il s'agit, entre autres, de la révisitation des conditions d'éligibilité pour l'obtention d'une bourse notamment sur l'âge et la présentation du baccalauréat et la circulaire n°055 pour préciser en situation d'échec on ne peut pas postuler à une bourse. Ils recommandent aussi la prise en considération des candidats en formation dans les pays non francophones où la licence se fait en quatre ans. Dans le futur, la commission technique présentera, d'après la recommandation, un cursus universitaire bien détaillé par candidat selon le niveau. La sous-commission suggère la mise à la disposition des parents et d'autres postulants la liste des établissements agréés par le Cames et ceux agréés par le Centre d'accréditation du Ghana.

Selon les membres de cette sous-commission, l'Etat congolais ne devrait plus octroyer des bourses aux étudiants inscrits dans les filières de formation existant au Congo ; faire un rapprochement des services compétents des ministères concernés par les bourses et formations initiales. Quant aux services

pédagogiques, ils doivent renforcer le contrôle des pièces des dossiers candidats à la bourse et s'approprier les sites du ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation en vue de l'authentification du bac.

Les autres recommandations portent sur la prise des mesures disciplinaires en vue d'endiguer le faux et usage de faux dans des dossiers présentés par les étudiants, notamment ceux de l'université Marien-Ngouabi ; renforcer les capacités des services de la scolarité des établissements de l'Université Marien-Ngouabi ; renforcer le plan de communication entre les partenaires avec le concours de l'Apec et les associations des étudiants.

Président les travaux, le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, a annoncé la numérisation totale de la prochaine campagne des bourses universitaires. « A travers les travaux de la sous-commission, nous venons de consacrer un certain nombre d'évolutions, de progrès dans la volonté de l'amélioration de la transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des bourses », a souligné le ministre.

Parfait Wilfried Douniama